



REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 26 MAI 2010

REVENDICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL :

Congés :

Nous demandons qu'une information soit donnée aux salariés sur la date d'obtention des différents jours de congés, ainsi que la date où ils doivent être pris avant qu'ils ne soient mis en reliquats.

Nous sommes en train d'établir un récapitulatif des différents congés (acquisition, transformation en fin de période...), puis nous envisagerons de faire un affichage.

Elèves école :

Nous demandons l'embauche des 8 élèves de l'école technique. Vous prétextez que vous ne pouvez pas embaucher puisque nous chômons, or en 2009 nous étions dans la même situation et vous avez embauché.

Nous vous confirmons que l'embauche de ces 8 élèves n'est pas envisagée, compte tenu de la situation actuelle.

Bus Moulins:

Le bus de la ligne de Moulins est arrivé en retard le 11 mai poste du matin. N'ayant pas de réponse à notre courriel envoyé le jour même, nous vous redemandons le maintien des salaires pour les personnes qui étaient dans le bus.

Les salaires des personnes concernées ont été maintenus.

Réponses aux questions DP :

Nous demandons le respect de l'article L2315-12 du code du travail qui stipule que les réponses écrites de la direction doivent être transmises au plus tard dans les 6 jours ouvrables qui suivent la réunion. (Délais actuel de la direction environ 1 mois.)

Nous essayons de vous donner un maximum de réponses par oral lors des réunions mensuelles, et lorsque nous ne pouvons vous donner une réponse immédiate, nous prenons le temps nécessaire pour vérifier les informations. Concernant la retranscription de celles-ci, nous avons effectivement des marges d'amélioration.

Grille des salaires :

Nous demandons une grille des salaires du P1 au cadre.

Comme évoqué à plusieurs reprises, une rencontre sur ce thème n'est pas envisagée à ce jour.

Travail en aout:

Ferez-vous appel à des volontaires pour travailler pendant les congés payés d'été ?

A ce jour, aucune activité particulière n'est prévue, mais des volontaires seront éventuellement sollicités en fonction des travaux à réaliser pendant cette période.